

BULLETIN OFFICIEL

DES

ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'OcéANIE

ANNÉE 1883.—N° 10.

SOMMAIRE

Numéros.	Pages.
342. Circulaire ministérielle du 5 juillet 1883 relative à la situation hiérarchique du Chef du service administratif de la marine... 295	295
343. Circulaire ministérielle du 3 août 1883 relative aux délégations souscrites en faveur des personnes résidant dans les colonies.. 296	296
344. Dépêche ministérielle du 10 août 1883 relative à l'envoi au Département des notes confidentielles des magistrats absents... 297	297
345. Arrêté du 1 ^{er} octobre 1883 convoquant le Conseil colonial en session ordinaire pour le lundi 15 octobre 1883..... 297	297
346. Décision du 1 ^{er} octobre 1883 portant que les ouvriers de l'arsenal de Fareute seront repatriés par suite de suppression d'emplois. 298	298
347. Ordre du 5 octobre 1883 portant que le jugement prononcé par le 1 ^{er} Conseil de guerre contre le nommé Larrieu recevra son exécution à la date du 5 octobre 1883..... 299	299
348. Décision du 19 octobre 1883 portant que les fonctionnaires et agents compris dans le budget de l'État au titre des services civils recevront la ration de vivres en nature..... 299	299
349 à 367. Nominations. Mutations, etc..... 300	300

N° 342. — *CIRCULAIRE ministérielle relative à la situation hiérarchique du Chef du service administratif de la marine.*

(Direction des Colonies, 4^e bureau.)

Paris, le 5 juillet 1883.

MESSIEURS, — Des doutes s'étant élevés dans l'une de nos colonies au sujet de la situation hiérarchique du Chef du service administratif de la marine, il me paraît utile d'indiquer d'une façon catégorique quelle est la position de ce fonctionnaire.